

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4575>



2013-2014

# APPEL A CANDIDATURE POUR UNE LISTE D'UNITE SYNDICALE

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Vie syndicale - Mandat électif 2013-2015 -



Date de mise en ligne : jeudi 3 avril 2014

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

## Appel à candidatures pour une liste d'unité départementale SNES - FSU



Depuis plusieurs années, le secrétariat départemental du SNES - FSU Côte d'Or fonctionne en regroupant des militants appartenant à des tendances différentes ou hors tendances. Tous sont attachés au développement de l'outil syndical au service de l'ensemble de notre profession, particulièrement attaquée ces derniers temps.

Dans un contexte d'austérité toujours croissante, les contre-réformes se succèdent, dénaturant notre métier et appauvrissant toujours plus la formation de nos élèves ; des suppressions de postes ont encore eu lieu cette année en Côte d'Or et les conditions de travail continuent de se dégrader ; la précarité s'étend et les salaires restent scandaleusement bas. Rappelons que le point d'indice est gelé depuis 2010. Dans une telle situation, il apparaît capital de dépasser les traditionnels clivages de tendances, qui d'ailleurs ne sont pas prioritaires pour une partie de nos collègues, afin de rechercher en toute occasion l'unité la plus large pour faire face à la démolition programmée de l'Éducation Nationale et de nos métiers.

La fin de l'année 2013 a été marquée à la fois par une nouvelle et importante régression sociale en matière de retraite et la volonté du gouvernement de remettre en cause les décrets qui fondent depuis plus de 60 ans nos statuts. En décembre les collègues de classe préparatoires ont impulsé une mobilisation qui a porté ses fruits puisqu'ils ont ainsi réussi à préserver leurs garanties statutaires. Dans ce contexte le SNES-FSU Côte d'Or a considéré que les décrets Peillon, y compris dans leur version finale, présentés au Comité Technique Ministériel du 27 mars, ne correspondent toujours pas aux attentes de la profession de revalorisation du métier avec diminution du temps de travail et augmentation des salaires. Lors du congrès académique des 20 et 21 mars le SNES-FSU 21 a proposé une motion demandant le report du CTM après le congrès national afin que celui ci puisse se prononcer. En l'absence de report le secrétariat départemental souhaitait que le Snes vote contre ce projet ; or il s'est abstenu, les décrets sont donc considérés comme adoptés.

Ceci étant, sur le terrain, nous continuerons opiniâtrement à défendre les postes en Comité Technique Spécial Départemental et à dénoncer l'éparpillement des compléments de service, à répondre aux questions des personnels et à traiter au cas par cas des situations particulières, notamment des conflits avec les chefs d'établissement, conflits dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Notre syndicalisme vise à rassembler largement les personnels et doit donc s'appuyer sur des sections actives dans tous les établissements. Pour poursuivre le travail déjà engagé de soutien aux sections, d'aide à leur création, et à leur activité, il est nécessaire que l'équipe départementale soit renforcée pour pouvoir répondre aux sollicitations des établissements. Ça l'est aussi pour participer pleinement à l'activité et au développement de la FSU puisque la dimension fédérale de notre syndicalisme est incontournable pour s'opposer à la casse de la Fonction Publique dans son ensemble.

# Nous appelons à la constitution d'une liste d'unité au niveau du département pour renforcer le syndicat afin de

- combattre les suppressions de postes et l'ensemble des régressions qui en découlent sur le terrain, notamment la multiplication des compléments de service,
- agir pour la défense des statuts de tous les personnels et le maintien des garanties statutaires contenues dans les décrets de 1950,
- lutter contre la précarité grandissante,
- lutter pour l'augmentation générale des traitements, des salaires et des pensions,
- lutter contre le démantèlement de la Fonction Publique et l'externalisation des services publics (service public d'orientation, GRETA ...).

**Nous voulons renforcer l'action locale du syndicat afin de mieux assurer la défense individuelle et collective des personnels dans leur établissement.**



*Pour préciser cette orientation, bâtir la plateforme revendicative, rédiger le texte qui sera soumis au vote des syndiqués en mai, constituer la liste des candidats, nous vous invitons à la réunion qui se tiendra au SNES – FSU (6 Allée Cardinal de Givry) le 9 avril 2014 à 14h 30 .*

**Alain Brayer, Isabelle Cheviet, Edith Danry, Joëlle Desforges, Isabelle Farizon, Nicolas Néant**  
**snes21@dijon.snes.edu**